

DOUBLE DIPLÔME MASTER PRATIQUES INCLUSIVES HANDICAP ACCESSIBILITÉ ACCOMPAGNEMENT (PIH A2) Parcours Accessibilité pédagogique & DIPLÔME UNIVERSITAIRE ACCOMPAGNEMENT SPÉCIFIQUE À LA SCOLARISATION ET AUX APPRENTISSAGES

Présentation de la formation

Le double diplôme proposé par l'INSHEA en partenariat avec la Fisaf est un parcours exigeant qui offre la possibilité de suivre concomitamment le master « accessibilité pédagogique et éducation inclusive » et un diplôme universitaire sur l'accompagnement spécifique à la scolarisation et aux apprentissages (Assa) dédié aux troubles des fonctions visuelles, auditives et des apprentissages.

Il permet d'acquérir des compétences pointues et spécialisées dans les domaines de l'accompagnement à la scolarisation et des apprentissages des élèves porteurs de troubles sensoriels et/ou de troubles spécifiques du langage et des apprentissages (TSLA), en proposant trois options de spécialisation :

- DU Assa TFA (Troubles des fonctions auditives) ;
- DU Assa DV (Déficience visuelle) ;
- DU TSLA (Troubles du langage et des apprentissages).

Conçu pour répondre aux enjeux de professionnalisation des acteurs de l'éducation inclusive, dans un contexte de transformation de l'offre médico-sociale, il rassemble dans des temps de formation communs des professionnels de l'Education Nationale et du secteur social et médico-social, favorisant ainsi le partage d'expériences et de cultures professionnelles.

Public visé

- **Prérequis** : Bac +3 ou équivalent.
Accès possible via la validation des acquis professionnels (VAP).

Objectifs

Ce double diplôme vise à développer chez les étudiants les capacités suivantes :

- Maîtriser et transmettre des savoirs et des connaissances sur l'éducation inclusive et sur l'accessibilité des apprentissages.
- Développer des relations de partenariat avec les différents acteurs de l'éducation inclusive pour garantir une continuité des parcours.
- Coordonner une équipe pluriprofessionnelle, en l'inscrivant dans une démarche inclusive.
- Élaborer et mettre en oeuvre des projets permettant le développement de pratiques inclusives au sein des services, structures et établissements.
- Œuvrer à l'accessibilité des apprentissages pour tous et plus spécifiquement dans le cadre des troubles sensoriels ou TSLA, former à la maîtrise d'outils spécifiques (braille, niveaux de Langue des signes française et de Langue française parlée complétée, outils numériques...).
- Analyser sa pratique professionnelle en référence à des connaissances fondées sur la recherche en sciences humaines et didactiques des disciplines.
- Construire des projets de recherche participative en lien avec des chercheurs et des professionnels de terrain.

Organisation

Trois parcours sont possibles :

- Master PIHA2 et DU Assa DV
- Master PIHA2 et DU Assa TFA
- Master PIHA2 et DU TSLA

Les emplois du temps de formation sont compatibles sur les deux années.
Se reporter aux plaquettes déclinées pour chaque diplôme.

Lieu de formation : campus de l'INSHEA et cours à distance.

Possibilité d'hébergement sur le site le temps de la formation (selon disponibilité).

Validation

- Le contrôle des connaissances porte sur les unités d'enseignement, sous la forme d'examens surveillés et de travaux rendus dans le cadre d'un contrôle continu.
- Le candidat est déclaré admis s'il a une moyenne générale de 10/20 sur l'ensemble des UE. La règle de compensation s'applique entre toutes les UE.
- Les étudiants ayant validé une UE conservent le bénéfice des ECTS de cette UE.
- Les étudiants déclarés ajournés à l'issue des délibérations peuvent être autorisés à redoubler sur décision du jury.

Et après ?

En complément ou poursuite d'études

En fonction de l'orientation prise par le mémoire de master, poursuite des recherches par un travail doctoral.

Débouchés professionnels

Métiers de l'accompagnement des personnes en situation de handicap, conseillers en accessibilité.

Comment candidater ?

Dossier d'inscription : Dossier de candidature à télécharger sur le site de l'INSHEA rubrique Formation, à envoyer à formation@inshea.fr

Admission : La sélection des candidatures est effectuée par une commission pédagogique, avec une réponse transmise au plus tard début septembre.

Calendrier : dossier à envoyer avant fin août, début des cours mi-septembre.

Programme du master parcours 1

Semestre 1 :

- Cadre et enjeux d'une société inclusive,
- Acteurs et partenariats d'une société inclusive,
- Analyse des besoins et diversité des publics et des contextes,
- Méthodologie et outils professionnels (anglais, informatique),
- Approfondissement professionnel,
- Mémoire et stage.

Semestre 2 :

- Analyse des besoins et diversité des publics,
- Approfondissement professionnel,
- Méthodologie et outils professionnels (anglais, informatique),
- Méthodologie du mémoire et stage.

Semestre 3 :

- Cadre et enjeux d'une société inclusive,
- Analyse des besoins et diversité des publics,
- Méthodologie et outils professionnels (projets, informatique),
- Approfondissement professionnel,
- Mémoire et stage.

Semestre 4 :

- Acteurs et partenariats,
- Méthodologie et outils professionnels (ingénierie de formation ou recherche, pratiques professionnelles),
- Approfondissement professionnel,
- Mémoire et stage.

Le programme du master est à coupler avec le programme du diplôme universitaire choisi parmi les 3 options possibles :

- **Troubles des fonctions auditives ;**
- **Déficience visuelle ;**
- **Troubles du langage et des apprentissages.**

Contacts

Gestion administrative :

formation@inshea.fr

Contacts Fisaf :

Joanna Legeay - j.legeay@fisaf.asso.fr

Romain Baslé - r.basle@fisaf.asso.fr

INSHEA

58-60, avenue des Landes

92150 Suresnes

www.inshea.fr

